

Un dispositif existe afin “d’ouvrir l’école aux parents pour réussir l’intégration” l’OEP (une circulaire du ministère de l’éducation nationale datée d’avril 2012), **destiné à une meilleure intégration des familles issues de l’immigration hors communauté européenne, reconduit en cette année 2013/2014.** Pour permettre à des parents d’élèves allophones d’accompagner efficacement la scolarité de leurs enfants, d’améliorer la maîtrise de la langue française et d’acquérir une meilleure connaissance de la société française. **La circulaire d’avril 2012 qui abroge celle de juillet 2011** (*Texte adressé aux préfètes et préfets de région ; aux rectrices et recteurs d’académie ; aux préfètes et préfets de département ; aux directrices et directeurs académiques des services de l’éducation nationale, Référence : circulaire 2012-081 du 19-4-2012*) http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=60244 **La reconduction en 2013/2014** http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73858 Un constat à déplorer : ce dispositif reste trop souvent confidentiel pour les familles à qui il s’adresse. L’information manque de diffusion et certains ateliers ferment faute de participants bien que de nombreuses familles pourraient en bénéficier afin de permettre une meilleure réussite scolaire de leurs enfants. **Explication de l’opération** <http://eduscol.education.fr/cid49489/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-reussir-l-integration.html> **Le référentiel geforme93** <http://geforme93.forpro-creteil.org/Oep/FSEOEP.pdf> L’OEP sur RESF <http://www.educationsansfrontieres.org/article48963.html> L’OEP en powerpoint [20131110presentation_oepppt](#) Participons à une large diffusion de l’information auprès du plus grand nombre de familles concernées pour qu’elles puissent en bénéficier...

Documents joints

[20131110presentation_oepppt](#)